DEPARTEMENT DU TARN

ARRONDISSEMENT DE CASTRES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 24 septembre 2025

COMMUNE DE MOULAYRES

Date de convocation : 16 septembre 2025
Le vingt-quatre septembre deux mille vingt-cinq, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Laurent BAZART, Maire de la commune, et a élu secrétaire de séance Frédéric MATUSZEWSKI, 2ème Adjoint.

PRESENTS : Laurent BAZART, GONNET Richard, MATUSZEWSKI Frédéric, FAU Robert, BAVAY Gilles, LEONARD Maud

REPRESENTES : Isabelle LOUBIERE AMALVY représentée par Richard GONNET

ABSENTS : BABY Brigitte, TRANIER Vincent, FONTUGNE Baptiste, ALBOUY Flora

Délibération N° DL_2025_0032

Fixant le prix du stère de bois

EN EXERCICE	QUORUM	PRESENTS	VOTANT	POUR	CONTRE	ABSTENTION
11	6	6	7	7	0	0

M. le Maire informe le conseil municipal que suite à la chute d'un arbre sur la VC 7 au lieu-dit La Garrigue, la commune dispose d'une réserve de bois en grume dont elle n'a pas l'utilité et souhaite par conséquent vendre ce bois de chauffage.
Après en avoir discuté avec plusieurs habitants, M. le Maire a décidé de vendre la totalité de ce bois à l'un d'eux. Ce bois devra être débité sur place et enlevé par l'acquéreur. Il convient maintenant de fixer le prix du stère.

Après s'être renseigné auprès de professionnel et observer les prix qui se pratiquaient, M. le Maire propose de fixer le prix du stère à 30€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

ADOPTE A L'UNANIMITE

Frédéric MATUSZEWSKI,
Secrétaire de séance

Laurent Bazart,
Maire